

LA COUPE DE L'ÉTÉ

RÉGLEMENT

La « coupe des vacances » est une compétition organisée sur 7 tours en **stableford** avec une finale le 24 août 2014. Le résultat final sera proclamé à l'issue du 7^{ème} tour en prenant le résultat de la carte du dernier tour et la meilleure des cartes des 6 premiers tours.

Pour le calcul du **résultat final** seul le net compte. Seuls les 3 premiers joueurs de chaque série présents le jour de la finale sont primés. Chaque tour **compte pour l'index de la FFG (compétition de classement)**.

L'index pris en compte est celui du joueur le vendredi soir à 14 heures avant chaque tour de la compétition.

Les dates :

- Premier tour : le 13 juillet 2014
- Deuxième tour : le 20 juillet 2014
- Troisième tour : le 27 juillet 2014
- Quatrième tour : le 03 août 2014
- Cinquième tour: le 10 août 2014
- Sixième tour: le 17 août 2014
- FINALE : le 27 août 2014

Les séries pour le calcul du handicap (cartes de scores) :

- 1ère série dames de 0 à 18,4 départ boules bleues (stableford)
- 2eme série dames de 18,5 à 36 départ boules rouges (stableford)
- 1ère série hommes de 0 à 18,4 départ boules blanches (stableford)
- 2eme série hommes de 18,5 à 36 départ boules jaunes (stableford)
- 1 série mixte jeunes non classés ou index > 36 (stableford)

Inscriptions :

- La date d'ouverture des inscriptions est le dimanche, 14 jours avant le début de la compétition.
- La clôture des inscriptions est le vendredi précédant la compétition à 14 heures.
- Un joueur peut s'inscrire à la compétition sur la feuille d'émargement située sur le panneau d'affichage à l'accueil du golf ou par téléphone à l'accueil du golf. Pour être valable une inscription devra mentionner le nom, le prénom et le numéro de licence du joueur si non licencié au club. Pour les joueurs extérieurs l'absence du numéro de licence pourra valoir refus de l'inscription.
- Le certificat médical est obligatoire pour participer à une compétition. Le joueur devra donc être à jour de son certificat médical au plus tard le vendredi (à 14 heures) précédant le tour de compétition. Dans le cas contraire le joueur sera automatiquement radié de la liste des inscrits.

Constitution des équipes :

- Tiendra compte du handicap des joueurs.
- **Une équipe doit comporter au moins un joueur de Mazières.**

Horaires de départ :

- Les heures de départ sont fixées par le comité d'épreuve
- Le premier départ est à 9 heures 30
- Pas de tranches horaires.
- Possibilité de shotgun sur le dernier tour
- Sont disponibles au plus tard, à 22 heures, le vendredi soir précédant le dimanche de la compétition. Les joueurs peuvent prendre connaissance de leur horaire de départ sur le blog de l'association Sportive (<http://www.asso-golf-mazieres.com>) ou à l'accueil du golf le samedi matin à partir de 9 heures

Les résultats pour le calcul du handicap des joueurs :

- Sont enregistrés au plus tard dans RMS le mardi soir suivant à 18 heures
- Sont publiés sur le portail de la fédération française de golf et sur le blog de l'A.S. au plus tard le mardi soir suivant à 18 heures.
- En cas de litige grave, une réunion de la commission sportive sera organisée dans les plus brefs délais afin de statuer sur ce litige.

Calcul du résultat final :

- Le joueur, pour être primé à la finale, doit participer à au moins deux tours dont un est obligatoirement la finale du 24 août.
- Seule la meilleure carte des 6 premiers tours est prise en compte.
- Le score net (hors SSJ) des 2 tours est additionné et constitue le résultat du joueur. En cas d'égalité le score de la finale prime, puis le nombre de birdies de la finale, puis le nombre de pars de la finale, puis le nombre de bogeys de la finale. En cas d'égalité totale, un tirage au sort est effectué par le comité d'épreuve.

Remise des prix de la finale :

- Lors d'un cocktail organise le 24 août au Château.

Règles diverses :

- L'organisation de ces compétitions est placée sous la responsabilité d'un comité d'épreuve dont la direction est assurée par le capitaine des jeux.
- Les équipes sont constituées de 3 joueurs. Un joueur appartenant au club de Mazières est obligatoire dans une équipe. Une dérogation pourra être accordée par le comité d'épreuve, sur demande, à la discrétion du comité d'épreuve.
- Un minimum de 3 équipes est requis pour l'organisation d'un tour
- Le comité d'épreuve se réserve le droit d'annuler une compétition en cas de nombre insuffisant d'inscrits, de nombre insuffisant d'inscrits du club de Mazières (Voir chapitre de constitution des équipes), de conditions météorologiques défavorables, de terrain en condition anormale ou de tout autre raison qu'il jugera valable.
- Les cartes doivent être rendues signées (signatures du joueur et du marqueur obligatoires) à l'organisateur ou l'accueil du golf qui fera office de salle de recording. Le joueur doit remettre sa carte dans un délai de 20 minutes suivant la fin de la partie sous peine de disqualification. Aucune modification sur les cartes ne sera possible lorsque le joueur (ou le joueur désigné par les co-compétiteurs pour rendre les cartes) aura quitté l'accueil après avoir rendu sa carte (ou les cartes). Les résultats qui sont alors portés sur la carte (ou les cartes) sont alors considérés comme définitifs.
- Le comité d'épreuve signale que sur les cartes de scores, des temps de passage sont indiqués. Le comité engage donc les joueurs à respecter ces temps de passage, pour le confort de jeu de tous les golfeurs. En cas de dépassement manifeste (écart avec la partie précédente de plus de 25 minutes) non justifié, une pénalité de 2 points pourra être appliquée à tous les joueurs de l'équipe par le capitaine des jeux ou son représentant à la fin de la compétition.
- Aucune réclamation ne saurait être reçue par le personnel de l'accueil. Le jour de la compétition, une réclamation pourra être signifiée au capitaine des jeux ou à son représentant seul habilité à sa prise en compte.
- Le comité d'épreuve attire l'attention des joueurs sur le fait que les résultats inscrits sur la carte doivent être lisibles et non équivoques. En cas de doute sur un trou, le chiffre le plus élevé sera pris en compte dans le résultat. Aucune réclamation ne sera acceptée par le comité d'épreuve sur un litige concernant la calligraphie de la carte ou l'interprétation de celle-ci par la personne en charge de sa saisie sur RMS.

Bonne partie. Le comité d'épreuve